

L'ami Cosséen

Le journal des Associations & de la municipalité

NUMÉRO 16
MAI 2018



Samedi 19 mai 2018

14^{ème} Nuit Européenne des musées



SOMMAIRE

Vie associative	p 2
Vie locale	p 6
Point photos sur les travaux	p 11
Cossé-le-Vivien, 20 avril 2018	p 12

Dates à retenir

Du 30 avril au 4 mai	Animations sportives - Cossage
13 mai	Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945
13 mai	Rencontre personnes seules
15 mai et 29 mai	Rando-fraîcheur - Tourisme en Pays de Cron
Du 19 au 22 mai	Accueil des Allemands - Comité de jumelage
25 mai	Date limite pour inscription au dispositif « Argent de poche »
27 mai	Randonnée pédestre - Tourisme en Pays de Craon
31 mai	Défi des 37 - Communauté de Communes du Pays de Craon

Les articles pour le prochain bulletin devront être envoyés pour le 10 du mois dernier délai

ÉDITION : Mairie de Cossé-le-Vivien avec le concours des Associations.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Christophe LANGOUËT, Maire.

AVANT-GARDE

L'Avant-Garde Cossé-le-Vivien ouvrira ses portes du 4 au 30 juin 2018. Pour rappel, l'Avant-Garde est un club omnisports regroupant plusieurs sections sportives de compétition et de loisir (badminton, basket, athlétisme, ping-pong, multisports enfants et adultes). Le principe des Portes Ouvertes est de venir pratiquer gratuitement et sans obligation de licence durant les créneaux d'entraînements existants. Les créneaux et horaires d'entraînements en fonction de la catégorie sont disponibles sur les différents sites internet des clubs et aux panneaux d'affichage des salles de sports. Renseignements au 06.89.19.17.54.

AVANT GARDE COSSE-LE-VIVIEN
PORTES OUVERTES
du 4 Juin au 30 Juin 2018

Les sections sportives ouvrent leurs portes et vous proposent de venir découvrir les activités lors des entraînements.

BASKET
Salle Bessacière
Année de licence / d'entraînement / d'entraînement
1000 - 2000 Lundi 17h30 - 18h30
1000 - 2000 Mercredi 18h30 - 19h00
1000 - 2000 Vendredi 17h30 - 18h30
1000 - 2000 Samedi 17h30 - 18h30
1000 - 2000 Dimanche 17h30 - 18h30
1000 - 2000 Lundi 17h30 - 18h30
1000 - 2000 Mercredi 18h30 - 19h00
1000 - 2000 Vendredi 17h30 - 18h30
1000 - 2000 Samedi 17h30 - 18h30
1000 - 2000 Dimanche 17h30 - 18h30
Renseignements : 06.89.19.17.54

ATHLETISME
Salle Bessacière
Année de licence / d'entraînement / d'entraînement
1000 - 2000 Samedi 18h00 - 18h30
1000 - 2000 Samedi 18h30 - 19h00
1000 - 2000 Samedi 19h00 - 19h30
1000 - 2000 Samedi 19h30 - 20h00
1000 - 2000 Samedi 20h00 - 20h30
Renseignements : 06.89.19.17.54

TENNIS de TABLE
Salle Bessacière
Année de licence / d'entraînement / d'entraînement
1000 - 2000 Mercredi 17h30 - 18h00
1000 - 2000 Mercredi 18h30 - 19h00
1000 - 2000 Mercredi 19h30 - 20h00
1000 - 2000 Mercredi 20h30 - 21h00
Renseignements : 06.89.19.17.54

BADMINTON
Salle Bessacière
Année de licence / d'entraînement / d'entraînement
1000 - 2000 Lundi 18h30 - 19h00
1000 - 2000 Mercredi 18h30 - 19h00
1000 - 2000 Vendredi 18h30 - 19h00
1000 - 2000 Samedi 18h30 - 19h00
1000 - 2000 Dimanche 18h30 - 19h00
Renseignements : 06.89.19.17.54

MULTISPORTS
Salle Bessacière
Année de licence / d'entraînement / d'entraînement
1000 - 2000 Mercredi 18h00 - 19h00
1000 - 2000 Mercredi 19h00 - 20h00
1000 - 2000 Mercredi 20h00 - 21h00
1000 - 2000 Mercredi 21h00 - 22h00
Renseignements : 06.89.19.17.54

Découverte sophrologie pour adultes et adolescents

Nous vous proposons 5 séances de sophrologie pour adultes et adolescents chaque jeudi en soirée de 18h à

18h55 dans la salle tennis de table **complexe de l'Oriette (salle où se pratique le yoga)** les :
- jeudi 17, 24 et 31 mai, le 7 et 14 juin.

Séances animées par Valérie HARTI, sophrologue.

Le coût demandé est de 5 € par séance.

Vous devrez vous engager pour les 5 séances.

Pour toute demande particulière ou renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Annie Radé au 06 80 96 93 90 ou Valérie Harti au 06 28 31 05 06

COSSÉ PÉTANQUE

Challenge à la mêlée

■ Jeudi 3 mai 2018

Inscription à partir de 14h
Jet du but à 14h15
Stade municipal
Inscription 2€

Concours vétérans

■ Mardi 15 mai 2018

Jet du but : 14h
Doublettes
4€ par personne

Journée du 1^{er} juillet 2018

Vide-grenier

De 8h à 18h
Stade municipal
3€ les 2 mètres
Renseignements :
06.22.92.71.39
06.61.00.64.55
06.12.41.36.94
Entrée gratuite

Concours communal de pétanque

Stade municipal
2 joueurs (doublette) : 4 ou 5 parties de 45min chacune

Inscriptions à partir de 13h15 Jet du but à 14h

Engagement : 4€ par joueur

1.5€ pour les jeunes de 8 à 12 ans de Cossé-le-Vivien

Réservé aux Cosséens, à leurs familles, à leurs amis.

1 lot sera remis à chaque participant.

LOISIRS AMITIÉ

■ Dimanche 06 mai

Bal de l'association à la salle St Exupéry à 14h. Animation Robert Chevallier.

■ Lundi 14 mai

Concours de pétanque qualification cantonale à 13h30 au stade municipal.

■ Mercredi 30 mai

(et non le 06 juin comme annoncé sur le calendrier de l'année)

Concours de pétanque interne à l'association à 13h30 au stade.

■ Vendredi 15 juin

Journée cantonale de la forme, salle des fêtes de Quelaines.

Le détail de cette journée vous sera communiqué ultérieurement.



FAMILLES RURALES

Section gym

Porte Ouverte Section Gym Enfants pour les prochaines inscriptions de la rentrée (forum le 1^{er} septembre 2018)

■ Mercredi 27 juin 2018 :

16h à 17h pour les 5/6 ans
17h à 18h pour les 3/4 ans
18h à 19h pour les 7/10 ans
à la Salle de l'Oriette



CENTRE DE SECOURS

35 interventions en Mars

Secours à personnes : 29
Accident voie publique : 2
Feu de pavillon : 2
Feu de ferme : 1
Feu de végétaux : 1

Cossé-le-Vivien : 11
Montjean : 4
Quelaines : 4
Méral : 3
Cosmes : 3
Beaulieu sur Oudon : 2
Astillé : 1
Simplé : 1
Courveille : 1
Hors secteurs : 5

Formations

Le caporal-chef Sonia Dorizon a suivi un stage de chef d'agrégé opérations diverses.

Les sapeurs Stéphane Boisseleau et Jacky Dubourg ont effectué un stage de chef d'équipes.

Sport

Le samedi 7 avril 2018 se déroulait le parcours sportif départemental des sapeurs-pompiers à Saint Denis de Gastines.

Plusieurs sapeurs pompiers de Cossé-le-Vivien y ont participé :

C. Angot, A. Ferré, O. Frenkel, J. Bourny, C. Posson, B. Dorgère, C. Rousseau, H. Pinson, M. Lucas.

Le centre de secours se hisse à la 4^{ème} place au niveau du département.

Il est à noter que sur les épreuves athlétiques nos concurrent(e)s se sont distingués.

A. Ferré, qualifié au lancer de poids senior homme.

C. Poisson, qualifiée au lancer de poids senior femme.

C. Rousseau, qualifié au 100m junior homme.

O. Frenkel, termine 2^{ème} en saut en hauteur.

RENCONTRE PERSONNES SEULES

■ Dimanche 13 mai 2018

14h

Maison de Communauté

LOYAMAÏ

L'association Loyamaï propose, pour ce joli mois de mai :

Atelier "Sculptons" ou "Jeu de peindre... ou presque"

■ Mercredi 16 mai de 16h30 à 17h30

Peinture, pinceaux, brosses à dents, bouchons, mais aussi argile et plusieurs ustensiles de sculpteur sont laissés à la libre disposition des enfants afin de leur permettre de créer tout simplement.

Tarif : 5€

Atelier de "Cuisine à 4 mains"

■ Samedi 19 mai de 15h à 17h

Il s'agit d'un atelier parent/enfant. Vous souhaitez cuisiner quelque chose de particulier avec votre enfant, mais vous avez besoin de conseils, ou bien vous souhaitez juste partager un moment avec votre enfant, cet atelier est fait pour vous.

Tarif en conscience.

A vos agendas !

C'est la dernière ligne droite pour les enfants et les jeunes de l'atelier "Jeux d'roles". Ils se produiront sur scène le vendredi 29 juin à 20h à la salle Saint Exupéry.

Au programme : théâtre, danse, ombres, chant... **Nous vous attendons nombreux !**

Atelier relaxation pour enfants " Bien être pour savoir être"

Découvrir son corps et ses émotions de manière ludique.

■ Les mercredis 16/05/18, 13/06/18, 27/06/18 et le 4/07/18

-de 15 h30 à 16h15 pour les 3-5ans

-de 16h30 à 17h15 pour les 6-9ans

-de 17h30 à 18h15 pour les 10-12ans

Tarifs: 45€ les 5 séances.

Inscription auprès de Lucile Alleno au 06 32 52 67 26



Services Municipaux

Secrétariat de la Mairie

☎ 02 43 98 80 24

mairie@cosse-le-vivien.fr

www.cosse-le-vivien.fr

Du Lundi au vendredi de 10h à 12h15

et de 14h à 17h et le samedi de 9h30

à 12h. FERMÉ le jeudi après-midi.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE :

Samedi 19 mai 2018

Services municipaux

☎ 06 14 42 50 51

Urgences de 17h30 à 8h30 en semaine, samedi, dimanche et jours fériés.

Bibliothèque

☎ 02.43.37.32.76.

Lundi (16h - 19h), Mercredi (10h - 12h & 16h - 18h), Vendredi (16h - 18h) et Samedi (10h - 12h). Adhésion gratuite.

Déchetterie

☎ 02.43.64.31.69.

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 13h30 à 17h30. Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Musée

Ouvert du 1^{er} avril au 31 mai : tous les jours sauf le mardi de 10h à 18h

☎ Tél 02 43 98 80 89

www.musee-robert-tatin.fr

Vie associative

VÉLO LOISIRS

En avril ne te découvre pas d'un fil, en mai, fais ce qu'il te plaît. Voici le programme :

■ 6 mai - 8h30, 81km

Cossé-le-Vivien - Athée - Craon - Pommerieux - Mée - Chemazé - St Fort - Château-Gontier - Fromentières - D154 - Ruillé Froid Fond - Villiers Charlemagne - Houssay - Quelaines St Gault - Cossé-le-Vivien.

■ 13 mai - 8h30, 86km

Cossé-le-Vivien - Méral - St Poix - Cuillé - Availles sur Seiche - Moutiers - Domalain - Bais - Moulins - Marcillé Robert - Visseiche - La Guerche - La Selle Guerchaise - Gastines - St Poix - Méral - Cossé-le-Vivien.

■ 20 mai - 8h30 86km

Cossé-le-Vivien - Méral - St Poix - Gastines - La Selle Guerchaise - La Guerche-de Bretagne - Visseiche - Marcillé Robert - Moulin - Bais - Domalain - Moutiers - Availles sur Seiche - Cuillé - St Poix - Méral - Cossé-le-Vivien.

■ 27 mai - 8h30, 88km

Cossé-le-Vivien - Loiron - Ruillé le Gravelais - Le Pertre - Brielles - St Germain du Pinel - Domalain - Moutiers - La Guerche-de-Bretagne - Rannée - Brains sur les Marches - St Michel la Roë - Ballots - Cossé-le-Vivien.

Bonne route,

Les cyclos de Cossé : JC. Barrais, J. David, G Lebasque, M. Raimbault.

RÉDACTEUR BÉNÉVOLE

Vous avez besoin d'aide pour rédiger une lettre d'accompagnement, de réclamation, pour effectuer une démarche administrative ou pour tout autre courrier : Familles Rurales vous propose ce service assuré par M. Yves Picard, rédacteur bénévole.

Merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 02 43 98 80 24 qui vous mettra en relation ou directement au 06 45 65 62 48 du mardi au vendredi de 10h à 12h.



Une équipe à votre service,

Accueil physique : les lundi et mercredi de 9h à 12h
Accueil téléphonique au 02 43 98 95 73 avec relais Fédération de 6h30 à 20 h

Annexe de la Mairie
Rue de Nantes
53230 COSSE LE VIVIEN
Tel : 02 43 98 95 73
Courriel : cosse.admr53@wanadoo.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Accueil des amis allemands de Tussenhausen

■ Du samedi 19 au mardi 22 mai 2018



Quelques motards feront à moto les 1200 km séparant Tussenhausen de Cossé et nous rejoindront le vendredi 18 au soir, suivis du car qui arrivera le samedi 19 dans la matinée.

Au programme :

- * Vendredi soir accueil des motards
- * Samedi matin accueil des Allemands puis repas dans les familles ; l'après midi visite du musée de l'Ardoise à Renazé ; participation à la Nuit des Musées au Musée R. Tatin.
- * Dimanche : journée excursion entre terre et mer dans le Golfe du Morbihan.
- * Lundi : journée entre amis à La Rincerie (pique-nique, balade, jeux, ...) puis soirée et dîner dansant .
- * Mardi matin : départ du car.

Nous invitons toutes les familles qui souhaitent recevoir une personne, un couple ou une famille à s'inscrire et à prendre contact le plus rapidement possible (cotisation de 10€ par famille)

Contacts :

Séverine Jégu :

06.28.52.46.54 / 02.43.90.27.48
sevchafla@wanadoo.fr

Gérard Rousseau : 02.43.98.91.60

Inscriptions possibles également en mairie.

Autres services

Gendarmerie

02.43.98.69.09

Accueil du public : Mercredi de 8h à 12h

Correspondant Ouest-France

Mme Agnès MORENNE - 02.43.90.08.58
agnès.morenne@laposte.net

Correspondant Courrier de la Mayenne et Haut Anjou :

M. Hervé HARDY -
02.43.98.63.36 - 06 79 81 90 75
herve.hardy3@wanadoo.fr

Paroisse Ste Famille sur Oudon

☎ 02 43 02 75 14

Email: paroisse.saintefamille@sfr.fr

Les horaires des messes à consulter ou à télécharger : <http://www.messes.info/horaires/paroisse%20sainte%20famille%20sur%20oudon>

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945

L'Association des Anciens Combattants d'AFN et autres conflits et le Conseil Municipal invitent tous les Cosséens à célébrer la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 :

- le dimanche 13 mai à 9h30 place de la mairie

Un vin d'honneur sera servi à la salle de Communauté, place Tussenhausen.

14^{ème} Nuit Européenne des musées au Musée Robert Tatin

- Samedi 19 mai 2018 de 19h30 à 01h00



Lors de ce rendez-vous, sculptures, architectures et végétaux sont mis en valeur par des éclairages spécifiques afin de créer un univers particulièrement inattendu.

Tout au long de la soirée, la lumière guide chacun sur l'ensemble du site et nous convie à la redécouverte, dans une ambiance magique, de cette œuvre spectaculaire. Tel un fil d'Ariane multicolore, elle accompagne les visiteurs faisant découvrir les dimensions les plus inattendues du site. Petits et grands peuvent ainsi se laisser entraîner dans l'univers onirique et fleuri de l'artiste.

Cette année la musique est à l'honneur : les accordéonistes de l'Établissement Artistique du Pays de Craon accueilleront les visiteurs en début de soirée. Puis, place aux musiciens du Trio Johann Lefèvre pour une ambiance Jazz à la rencontre des œuvres de Robert Tatin. Entrée gratuite.

Fête de la musique

La fête de la musique se déroulera dans les rues et bars de Cossé-le-Vivien le vendredi 15 juin 2018.

Amateurs ou professionnels de musique, chant, danse, animation de rue, seul ou en groupes, désireux de participer à cet événement festif, faites-vous connaître au secrétariat de la mairie (02.43.98.80.24).



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Cette année, nous fêterons le centenaire de l'Armistice de 1918

- le samedi 10 novembre à 10h30 place de la mairie.

Une commission commémoration s'est déjà réunie pour réfléchir aux différentes actions possibles dans le cadre de ce centenaire :

- Une exposition sur la Première Guerre Mondiale est envisagée à la maison de Communauté pendant le mois de novembre.

Nous sollicitons tous les Cosséens ou autres personnes qui possèdent des objets de la 1^{ère} Guerre Mondiale et qui accepteraient de les prêter pour l'exposition de s'inscrire à la mairie : lister et photographier les objets, les photos, les lettres. Des vitrines d'exposition permettront de voir ces objets en toute sécurité.

- Une réalisation de panneaux faisant le lien entre une bataille, un lieu (une carte) et les noms des soldats mentionnés sur le monument aux morts. Ces panneaux seraient réalisés par les élèves des collèges et écoles de Cossé-le-Vivien.



Journée des Aînés le 9 décembre 2018

En raison des travaux de réhabilitation de la salle du FCC, la journée des Aînés aura lieu le dimanche 9 décembre 2018 à la salle Saint Pierre à Méral. La préparation du repas sera assurée par Christophe Lochet et l'équipe du restaurant municipal. Il sera proposé un covoiturage pour permettre à toutes les personnes qui le désirent de participer à cette journée des Aînés.

Retenez dès maintenant cette date.

Rentrée scolaire 2018 c'est parti ! Ecole maternelle Jean Jaurès

L'école maternelle Jean Jaurès vous accueille pour les inscriptions des enfants nés en 2015 ou 2016 (nés avant le 3 septembre pour ceux de 2016).

Vous pouvez dès maintenant prendre rendez-vous auprès de Mme Brenn, la directrice, au 02.43.98.82.03.

La visite et l'inscription peuvent se faire le même jour, il suffit d'apporter le livret de famille et le carnet de santé.

Les enfants de petite section (2015) inscrits avant le 20 avril 2018 seront accueillis une ½ matinée avec un des parents pour découvrir la vie de la classe.

Échange entre les collèges de Cossé et de Jumilla



Mercredi 5 Avril, environ cinquante élèves espagnols de l'échange Cossé - Jumilla accompagnés de leurs professeurs ont été reçus par M. Langouet à la mairie. L'occasion pour eux de poser des questions sur la commune et d'échanger sur leur séjour mayennais. Après avoir remercié les familles, la mairie et le collège, ils ont offert à M. Le Maire quelques produits typiques de leur région.

Dyna' Comm, la tombola des commerçants

Dynamiser le commerce cosséen durant la période des travaux de la place du Champ de Foire, tel est l'objectif de la tombola gratuite, sans obligation d'achat organisée conjointement par le CEECA et la commune de Cossé-le-Vivien du 1^{er} février au 30 juin 2018.

Les commerçants qui participent à l'animation sont signalés par l'affichette ci-contre dans leur magasin.

Le deuxième tirage aura lieu le vendredi 04 mai. Un chèque cadeau de 20 €, valable un mois, sera offert aux gagnants.



Les gagnants du 2^{ème} tirage au sort :

JP Degiorgis	Astillé	ADE Frangeul	Ludovic Ferron	Cossé-le-Vivien	Créa Style
Anthony Drugeot	Cossé-le-Vivien	Agrial	Alain Guéguen	Cossé-le-Vivien	Evolutif
Rolande Blu	Cossé-le-Vivien	Alike Boutique	Virginie Guilloux	Astillé	Forme et Beauté
Chantal Beunet	Cossé-le-Vivien	Ann' Coiffure	Hélène Hélard	Cossé-le-Vivien	Garage Batard
Olga Riboux	Cossé-le-Vivien	Au Palais de la Mer	Josette Guy	Bazouges	Garage Collet
Claire Sabin	Courbeville	Boucherie Raimbault	Andrée Guyon	Cosmes	Garage Fouassier
Anne Jouneau	Cossé-le-Vivien	Boulangerie Dion	Michèle Pautre	Cossé-le-Vivien	Hôtel de la Gare
Bernard Foucher	Cossé-le-Vivien	Boulangerie Pains et des lys	Denis Gobé	Ballots	L'Emeraude
Roger Cottreau	Astillé	Boulangerie Vigneau	Arnaud Hocdé	Astillé	La Petite Brasserie
Richard Blandeau	Cossé-le-Vivien	Bréjoux Yannick	Said Dahdouh	Cossé-le-Vivien	Le Carré d'As
Bruno Baffou	Cossé-le-Vivien	Bulle d'Oxygène	Mélanie Renoux	Cossé-le-Vivien	Pharmacie de l'Hôtel de Ville
Brigitte Saudrais	La Chapelle-Craonnaise	Carpe Diem	Camille Rince	Segré	Smoft
Joseph Blu	Cossé-le-Vivien	Carrefour Contact	Joseph Louapre	Cossé-le-Vivien	SPEC Rivard
Patrick Chrétien	Cossé-le-Vivien	Chez Tonton	Aymeric Danjou	Courbeville	TSI
Christian Béranger	Ballots	Contrôle technique Cosséen	Charlène Lefèvre	La Selle-Craonnaise	Vanessa Photographie
Clément Aubert	Astillé	Cossé Optique	Didier Bourbon	Quelaines St Gault	Will Cycles

Défi des 37 au Pays de Craon

■ Jeudi 31 mai 2018 au complexe sportif de la ville de Renazé.

La quatrième édition du Défi des 37 aura lieu le jeudi 31 mai 2018 au complexe sportif de Renazé. Réservez votre journée !

Le Défi des 37 est une manifestation qui a pour ambition de partager un temps **d'échanges, de rencontres, de convivialité et de partage pour des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes isolées domiciliées sur le territoire du pays de Craon.**

Des animations ainsi que des ateliers découvertes sont également proposés dans le **complexe sportif ou à l'extérieur, avec un temps de repas partagé sur place. Chaque animation est libre d'accès.**

Les ateliers sont animés par des associations sportives du Pays de Craon, le Comité Départemental de Sport Adapté de la Mayenne (CDSA 53), le Comité Départemental HandiSport, l'association EL'HAN et d'autres associations ou bénévoles. Exemples d'animations : tennis de table, molkky, marche nordique, jeux de raquettes, vélo, roller, gym douce, tir à l'arc, sarbacane, boccia, Kinball, jeux en bois, balade à cheval...

Le jour de la manifestation, des navettes pourront être organisées afin de permettre à toute personne intéressée de participer à la manifestation.

Pour plus information, contacter M. Bourdais au 02 43 06 00 38.



1800€ : La belle générosité des collégiens de St Jo !

Lors de la période de Carême, les élèves du collège ont participé à une opération « Bol de Riz » où **420 repas ont été servis. Au lieu d'un repas classique, ils ont déjeuné en prenant une assiette de riz, une pomme et un verre d'eau.**

La totalité du prix de ce repas a été reversée au profit de deux actions :

- 1 - l'association « FIDESCO » (1300€)

Fidesco est l'une des cinq premières ONG françaises de volontariat reconnues par le Ministère des Affaires étrangères. Organisation catholique de solidarité internationale, Fidesco envoie des volontaires dans les pays en développement pour mettre leurs compétences professionnelles au service d'aide aux populations locales.

L'aide a été ciblée sur un projet de mission au Rwanda (à Butare dans la province de Kigali) pour soutenir un projet d'enseignement du français et la « Caritas » locale qui œuvre auprès des enfants les plus vulnérables.

- 2 - Soutien au projet du club de l'USMC pour l'achat de matériel scolaire pour Mayotte (500€)

« Ce double geste solidaire en faveur de jeunes défavorisés doit ainsi permettre à chacun de prendre conscience de la situation parfois difficile que vivent certains enfants au quotidien ». **M. ANGIN, Chef d'Etablissement.**



Accueil de loisirs



Mercredi 4 avril, les enfants de 5 ans de l'Accueil de loisirs, ont pu découvrir avec émerveillement le métier de boulanger.

M. Vigneau, boulanger de Cossé-le-Vivien, a ouvert la porte de son laboratoire pour la mise au four des baguettes. Il a expliqué le fonctionnement de ses différents matériels. Petites surprises, le boulanger avait réalisé pour le plaisir des papilles des chouquettes croustillantes sortant du four. Merci à M. Vigneau pour l'échange et le partage de sa passion.

Pendant ce temps, les 6-12 ans sont allés acheter des fruits sur le marché auprès de M. Viel, des escalopes de dinde à la boucherie Rimbault et du pain à la boulangerie Vigneau. Ils ont réalisé ainsi le repas du midi ce fut un vrai régal !

De plus en plus d'enfants viennent participer aux animations de l'accueil de loisirs et nous remercions les parents de leur confiance.

Il reste des places pour les camps de juillet et août. Vous pouvez contacter Aymeric ou Gwenola au 02.43.26.36.42 ou par mail : maison.enfance.cosse@orange.fr.



■ Journée randonnée et patrimoine à Dinan

L'association organise une journée randonnée et patrimoine à Dinan le 1^{er} juillet 2018.

Déplacement en car : départ à 7h15 de Craon et arrivée vers 9h30 à Dinan. Visite de la ville avec un guide touristique : pique-nique tiré du sac à La Vicomté sur Rance, randonnées de 12 ou 9 kms pour les marcheurs ou visite libre de Léhon (petite cité de caractère de Bretagne), l'après-midi, départ de Léhon à 18h et retour à Craon vers 20h. Tarifs : 30€ pour les non-licenciés FFRP, 25€ pour les licenciés FFRP.

Contact : 06.76.93.23.79 après 18h

■ Assemblée générale

L'assemblée générale de "Tourisme en Pays de Craon" se déroulera le lundi 28 mai 2018 à Cossé le Vivien de 20h à 23h dans la salle de réunion de la maison de communauté.

Bons gestes du citoyen

1 - Travaux de plein air

Chaque année, les travaux de plein air se déroulent : tonte de gazon, taille de haies, tronçonnage, etc... Des règles de bon voisinage sont à respecter. L'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc...) est autorisée.

* Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

* Les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h

* Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

2 - Des mesures à prendre par les propriétaires et possesseurs d'animaux :

Poules et coqs

Si le chant du coq le matin et le soir est considéré comme normal à la campagne, un coq qui chante toute la journée, en ville, peut constituer une nuisance sonore.

Enfin et surtout, il est important de respecter certaines règles de bon sens, pour éviter les nuisances relatives au bruit et aux odeurs, mais aussi les troubles de voisinage, comme :

- ne pas avoir un coq à proximité de vos voisins ;

- entretenir et nettoyer régulièrement son poulailler pour éviter les odeurs nauséabondes ;

- clôturer l'espace réservé aux poules dans votre jardin.

Pour adoucir les relations de voisinage, il peut être judicieux d'offrir des œufs frais de temps à autre...



Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfant. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Canicrotte, place Tussenhausen

3 - Les chenilles urticantes

La chenille processionnaire est un nuisible dangereux pour les humains et les animaux. Elle possède des milliers de poils urticants qui sont la cause de réactions allergiques. Sur les arbres où elles ont élu domicile, elles causent également d'importants dégâts.

Plusieurs moyens de lutte peuvent être mis en place selon le stade de développement de l'insecte :

Echenillage :

Au-delà des premiers stades larvaires, les cocons de chenilles sont très visibles et peuvent faire l'objet d'extraction avec un sécateur emmanché. À ces stades, les chenilles ont développé des défenses (les poils urticants). Lors d'intervention, il est fortement recommandé d'être équipé de protections (gants, tenue, lunettes).

Piège :

Des pièges sont actuellement proposés seulement pour la chenille processionnaire du pin. C'est lors de leur migration vers le sol, à la fin du 5^{ème} stade larvaire, qu'elles sont capturées par le piège.

Là aussi, les risques d'urtication sont importants.



Pour tout renseignement :

FDGDON 53

17 bd des Manouvriers – 53810 CHANGÉ

02.43.56.12.40

AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

Musée Robert Tatin : accord de principe pour transfert de la propriété et de la gestion au conseil départemental

Le musée Robert Tatin est devenu propriété de la commune de Cossé-le-Vivien en 1967. Grâce à des investissements et des engagements financiers importants, la commune de Cossé-le-Vivien a mené une politique ambitieuse de développement du musée et de conservation de l'œuvre de Robert Tatin.

Conscient que l'œuvre de cet artiste est un atout du patrimoine culturel de la Mayenne, le Conseil Départemental a développé son soutien à la commune dès 1977 en participant aux investissements ainsi qu'au fonctionnement du musée. Ce partenariat s'est accru au fil des années et aujourd'hui, les deux collectivités souhaitent poursuivre l'essor du musée Robert Tatin en l'inscrivant complètement dans la politique culturelle départementale.

Dans cet objectif, depuis janvier 2016, la commune et le conseil départemental étudient conjointement une possible départementalisation du musée pour le 1^{er} janvier 2019.

Le personnel du musée, l'organisation et la gestion du service seront pris en charge par le Département de la Mayenne. Il est entendu que la commune de Cossé-le-Vivien souhaite demeurer un partenaire privilégié du Département de la Mayenne concernant l'avenir du musée Robert Tatin.

Le conseil municipal demande au conseil départemental de la Mayenne de procéder au transfert de propriété de la totalité des collections et de l'ensemble du site, bâti et terrain compris, de la commune de Cossé-le-Vivien au conseil départemental de la Mayenne.

Le transfert sera effectif de la propriété et de la gestion du musée et de ses collections après réception de l'autorisation du Haut conseil des musées de France, lorsque les conditions du transfert auront été fixées avec le Département et après consultation du comité technique.

URBANISME

Aménagement de la rue de la Libération

L'aménagement de la rue de la Libération est prévu en deux phases :

- 2018 : des établissements Hautbois jusqu'au chemin de l'Abattoir
- Début 2019 : du chemin de l'abattoir au bas de la rue de la Libération.

Eclairage de la Mairie

Le conseil municipal valide la proposition de territoire d'énergie Mayenne pour l'éclairage du bâtiment de la mairie, du kiosque et du campanile situés place du champ de foire pour un montant de 53 180,00 €, 35 945,00 € restant à la charge de la commune.

Dans le cadre de l'aménagement des places de la mairie et du champ de foire, les équipements techniques y seront intégrés.

Etude urbaine îlot Grande Rue

L'offre du cabinet d'études Architour a été retenue pour l'étude urbaine de l'îlot Grande Rue pour un montant de 6 240,00 € TTC.

Adhésion à Mayenne Ingénierie

Le conseil municipal décide d'adhérer à Mayenne Ingénierie à compter du 1^{er} avril 2018. Mayenne Ingénierie créé sous forme d'un Établissement public administratif, a pour objet d'apporter aux Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et aux communes adhérentes du département, une assistance d'ordre juridique, financier ou technique dans les domaines de l'ingénierie territoriale, la voirie et les espaces publics, les ouvrages d'art, la sécurité routière et les comptages routiers, les petits travaux d'investissement, des prestations de laboratoire routier.

M. Langouët, maire, et M. Foucher, adjoint à l'urbanisme, sont désignés comme représentants de la commune.

Eclairage public

Territoire d'énergie Mayenne propose à la commune de réaliser de travaux de changement des lampes à mercure par des lampes à led dans le bourg de Cossé-le-Vivien aux conditions financières suivantes :

Estimation HT des travaux	83 000 € *
Participation de la commune (60% du montant HT)	49 800 € *
Frais de maîtrise d'œuvre 4%	3 320 € *
Montant total à la charge de la commune	53 120 € *
*montants mentionnés à titre indicatif	

Territoire d'énergie Mayenne finance cette opération à hauteur de 40% du montant HT. Le solde HT ainsi que les frais de maîtrise d'œuvre constituent la participation à charge de la commune.

COMMUNICATION - CADRE DE VIE ET ACTION SOCIALE

Participation citoyenne

Le conseil municipal décide d'adhérer au dispositif « Participation citoyenne » qui vise à impliquer les citoyens dans la prévention de la délinquance.

Ci-dessous les différentes étapes :

- Délibération de principe
- Travail avec la Gendarmerie sur la définition d'un protocole de mise en place du dispositif
- Information aux habitants sur le lancement du projet et ses enjeux
- Identification et formation de référents dans les différents secteurs de la commune
- Campagne d'information indiquant la mise en place du dispositif et son fonctionnement
- Suivi de la mise en œuvre et évaluation régulière du dispositif.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Projet Éducatif territorial (PEDT)

Suite à la suppression des temps d'activités périscolaires, le conseil municipal valide le nouveau projet éducatif territorial (PEDT).

Le Projet éducatif territorial (PEDT) organise les activités périscolaires qui prolongent le service public de l'éducation. Le PEDT est défini en concertation avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, au sein d'un comité de pilotage : professeurs des écoles, parents d'élèves, élus municipaux, personnel communal.

Celui-ci reste animé par les mêmes valeurs et principes que le précédent :

Laïcité, respect, autonomie, solidarité, accessibilité.

ARGENT DE POCHE

Le conseil municipal a décidé de reconduire l'opération argent de poche pour les jeunes de 16 - 18 ans :

- semaine 28 (9 au 13 juillet)
- semaine 29 (du 16 au 20 juillet)
- semaine 30 (du 23 au 27 juillet)

Inscriptions au secrétariat de la mairie, jusqu'au Vendredi 25 mai

En fonction du nombre d'inscriptions, un tirage au sort sera effectué.

Affaires municipales

FINANCES - BÂTIMENTS

Travaux place du champ de foire : exonération du droit de place

Les travaux de la place du Champ de foire et de l'esplanade de la Mairie empêchent les commerçants bénéficiant habituellement d'un droit de place sur la voie publique d'en faire usage. Le chantier perturbe également le déroulement habituel du marché de plein air, place du Champ de foire.

Le conseil municipal décide d'exonérer de redevance d'occupation du domaine public et de redevance d'occupation de place de stationnement de taxis, tous les titulaires d'autorisations d'occupation sur les rues de la Perception et de la Poste ainsi que la rue de Nantes du n° 30 au n° 42 pour une durée de six mois, du 1^{er} janvier au 30 juin 2018.

Les commerçants ambulants présents sur le marché du mercredi matin seront exonérés de l'abonnement trimestriel et du droit de place hebdomadaire pour le 1^{er} semestre 2018.

Acceptation d'un don

Le conseil municipal accepte le don de M. Kerler, ancien maire de Tussenhausen, d'une valeur de trois mille euros à la commune de Cossé-le-Vivien. Ce don est destiné à développer les actions sociales et culturelles de la commune et notamment le soutien aux actions du Jumelage. Le conseil municipal remercie vivement M. Kerler pour ce don.

Patrimoine communal

- Cession d'un garage

Le conseil municipal autorise la vente d'un garage situé rue Ambroise Paré pour un prix de 10 000 € négociable.

- Vente d'une parcelle du terrain cadastré AL 26

Un compromis de vente de la parcelle AL 26 (561m²) sera établi afin d'installer une pharmacie à proximité de la future Maison de Santé.

Chaufferie - écoles Jean Jaurès et restaurant scolaire

Le choix s'est porté sur une chaudière bois granulés pour le groupe scolaire Jean Jaurès et le restaurant municipal.

Informations

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes nés en Mai 2002 et qui n'auraient pas reçu de convocation de la Mairie, doivent se faire connaître au secrétariat avant la fin du mois de Mai, munis du livret de famille.

CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Les demandes de carte d'identité nationale (CNI) et de passeport sont traitées dans les mairies équipées du dispositif spécifique.

Au plus proche de Cossé-le-Vivien, vous pouvez aller dans les mairies de Craon, Laval, Château-Gontier, Saint Berthevin, Bonchamp-lès-Laval).



Services santé

ADMR

☎ 02.43.98.95.73 (relais de la fédération en dehors des horaires)
cosse.admr53@wanadoo.fr
Lundi et mercredi : 9h - 12h

ASMAD

☎ 02.43.98.94.33

Centre médico psychologique de Château-Gontier

☎ 02.43.70.73.10.

Permanence les vendredis à l'EHPAD

Accueil libre, anonyme et gratuit.

RDV possible avec le Dr DJEBBARD, praticien hospitalier au
02.43.70.73.10

Services sociaux

Mission locale : Réservée aux - de 26 ans et sortis du système scolaire.

Accueil sur RV les jeudis de 8H30 à 12H (Maison de Communauté).
02.43.56.00.12.

Mission Emploi - Pays de Craon :

Contact au 06.79.39.32.41 ou au 02.43.91.79.18 ou par mail :
v.churin@paysdecraon.fr

Assistante sociale

02.43.09.17.80.

Mardi de 9h à 12h30 sur rendez-vous à la Maison de communauté.

Conciliateur

Sur rendez-vous, en mairie

Jeudi 24 mai : 10h15 - 12h15

Main Tendue

Association prévention du mal-être et du suicide. 06.49.75.15.04
Répondeur 24h/24 et 7j/7

ETAT CIVIL

Naissance

Chloé Dubois
Le 11 mars 2018
Oscar Ferré
Le 11 avril 2018

Décès

Simone Rousselet veuve Chrétien
Le 14 mars 2018
Marie Gilles veuve Jourdan
Le 29 mars 2018
Maurice Jamois
Le 04 avril 2018

POINT PHOTOS SUR LES TRAVAUX 2018



■ Plantation de 12 érables rue de Nantes



■ Ouverture des voies à la circulation

■ Aménagement de la partie haute de la rue de la Poste



■ Pose des pavés place du Champ de foire



■ Enfouissement des réseaux électriques rue de la Frénoise



Enfance et Jeunesse

Ecole maternelle Jean Jaurès

☎ 02.43.98.82.03

ce.0530183l@ac-nantes.fr

Ecole élémentaire Jean Jaurès

☎ 02.43.98.88.35

ce.0530768x@ac-nantes.fr

Collège de l'Oriette

☎ 02.43.98.80.17

ce.0530030v@ac-nantes.fr

Ecole Sainte Marie

☎ 02.43.98.81.14

ecolesaintemarie3@wanadoo.fr

Collège Saint Joseph

☎ 02.43.98.80.68

saintjocosse@orange.fr

Accueil de loisirs

☎ 02.43.26.36.42.

Permanences :

Lundi, Mardi & Vendredi :

9h30 - 12h30 & 13h30 - 17h

Mercredi : 9h - 12h & 13h30 - 18h30

Halte garderie itinérante

☎ 02.43.02.15.86 ou

☎ 06.24.46.40.93.

Relais Petite Enfance

☎ 02.43.91.79.21 ou

☎ 06.22.00.07.27

Place Tussenhausen - BP 52

ram@cias.paysdecroan.fr

Pose de la première pierre de la salle du FCC



Parchemin déposé M. le Maire dans un parpaing.

Le vendredi 20 avril 2018, M. Veaux, préfet de la Mayenne et M. Langouët, maire, ont posé la première pierre de la salle du FCC, en présence **des partenaires financeurs, du cabinet d'architectes Lionel Vié, des élus et des citoyens.**

Cette future salle aura une superficie de 1820 m² et le coût des travaux est estimé à environ 2 600 000€ H.T..

Faisons le vœu que cette nouvelle salle accueille autant de monde et de manifestations que la précédente.



Inauguration de l'aménagement de l'Ancienne Trésorerie

Vendredi 20 avril, les locaux de l'ancienne trésorerie ont été inaugurés en présence de M. Veaux, préfet, M. Richefou, président du conseil départemental de la Mayenne, M. Henry, conseiller régional, M. Saulnier, président du Gal Sud Mayenne, et M. Langouët.



Le montant des travaux s'élève à 180 000 € pour une superficie de 100 m² pour le commerce et 110 m² pour le logement.